Les territoires urbains

Les accidents en territoires urbains sont peu souvent mortels (2 %). La moitié des personnes tuées le sont en agglomération. Six personnes tuées sur dix sont des usagers vulnérables.

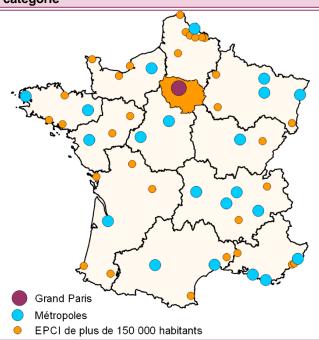
Accidents	Tués (T)	Blessés (B)	T/100B*
35 744	939	44 111	2

Évolution annuelle moyenne du nombre de tués dans les territoires urbains entre...**

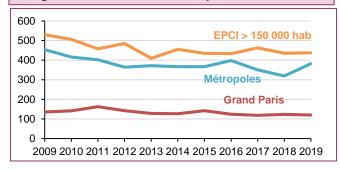
2018 et 2019	2010 et 2019
+ 6,9 %	- 1,4 %

^{*} Nombre de tués pour 100 blessés dans les territoires urbains.

Localisation des territoires urbains selon leur catégorie



Evolution du nombre de personnes tuées suivant la catégorie de territoire urbain depuis 2009



Répartition des personnes tuées et blessées (2015-2019), et de la population (2017) selon le territoire

	Tués		Bless	és	Population	
	Nb	%	Nb	%	M d'hab	%
Grand Paris	627	4%	83 889	23%	7,1	11%
Métropoles	1 816	11%	81 011	23%	12,3	19%
EPCI > 150 000 hab	2 204	13%	61 325	17%	11,9	18%
Territoires ruraux	12 231	72%	130 983	37%	33,3	52%
Total	16 878	100%	357 208	100%	64,6	100%

Les communes de France métropolitaine ont été classées en quatre catégories, selon leur situation au 1^{er} janvier 2019 :

- le Grand Paris : Paris, les communes de la petite couronne et quelques communes isolées de la grande couronne ;
- les Métropoles : les communes des 21 Métropoles hors Grand Paris ;
- les EPCI¹ de plus de 150 000 habitants : les communes des EPCI de plus de 150 000 habitants qui ne sont pas des Métropoles, ainsi que l'ensemble des EPCI de la grande couronne (y compris ceux de moins de 150 000 habitants);
- les territoires ruraux (présentés en pages 34 et 35) : les autres communes.

Chacune de ces catégories comprend l'intégralité du territoire des communes concernées, c'est-àdire à la fois des zones en agglomération et des zones hors agglomération (routes hors agglomération et autoroutes).

Cette fiche traite les trois premières catégories précitées, sous l'appellation «les territoires urbains ». Les données portent sur la période 2015-2019, à l'exception du tableau récapitulatif en tête de fiche qui ne porte que sur l'année 2019.

Les territoires urbains concentrent **29** % **de la mortalité** de la France métropolitaine alors qu'ils concernent **48** % **de la population française.** Ils représentent également 63 % des blessés.

Depuis 2010, le nombre de personnes tuées a globalement baissé de - 1,4 % par an avec des disparités : baisse de - 3,8 % par an dans les Métropoles, de - 0,8 % par an sur le Grand Paris et - 2,2 % dans les EPCI de plus de 150 000 habitants. Entre 2018 et 2019, le nombre de personnes tuées dans les territoires urbains a augmenté de 61 tués (à périmètre constant). Cette hausse concerne uniquement l'ensemble des 21 Métropoles hors Grand Paris.

Gravité et risque

Les accidents dans les territoires urbains sont moins souvent mortels (2 %) que dans les territoires ruraux (11 %).

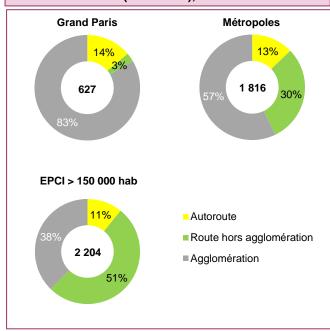
La gravité est particulièrement faible dans le Grand Paris, qui concentre seulement 4 % des personnes tuées mais le quart des blessés de France métropolitaine, pour 11 % de la population.

La moitié des personnes tuées dans les territoires urbains le sont dans les EPCI de plus de 150 000 habitants. Dans cette catégorie de communes, on recense 37 personnes tuées par an pour 1 million d'habitants, soit 2 fois plus que dans le Grand Paris (18) mais 2 fois moins que dans les territoires ruraux (73).

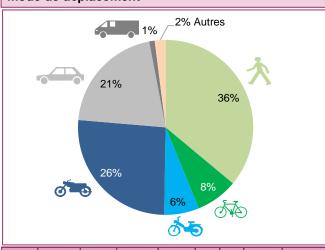
^{**} Lecture : entre 2010 et 2019, le nombre de tués dans les territoires urbains a baissé en moyenne de - 1,4 % par an.

¹ EPCI: Etablissement Public de Coopération Intercommunale. C'est une structure administrative regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun.

Répartition des personnes tuées dans les territoires urbains (2015-2019), selon le milieu

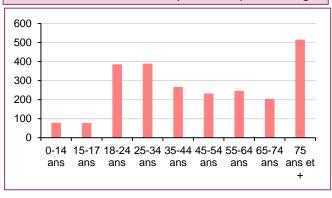


Répartition des personnes tuées en agglomération dans les territoires urbains (2015-2019), selon le mode de déplacement



	Piéton	Vélo- EDPm	Cyclo	Moto	VT	VU	Autre	Total
Tués	863	186	154	624	494	24	48	2 393

Répartition des personnes tuées en agglomération dans les territoires urbains (2015-2019), selon l'âge



Selon le milieu routier

De par leur composition, les territoires urbains concentrent une part d'accidents en agglomération plus élevée que la moyenne :

- la moitié des personnes tuées le sont en agglomération (contre 21 % dans les territoires ruraux);
- l'autre moitié l'est sur autoroute (12 %) ou sur routes hors agglomération (36 %).

La répartition varie suivant le territoire : dans le Grand Paris, 83 % des personnes tuées le sont en agglomération. Dans les Métropoles, la part est de 57 %, et de 38 % dans les EPCI de plus de 150 000 habitants.

Le quart des personnes tuées dans les territoires urbains le sont sur les routes hors agglomération des EPCI de plus de 150 000 habitants. 22 % le sont dans les Métropoles, en agglomération.

En agglomération

Dans les territoires urbains, en agglomération, l'enjeu principal concerne la mortalité des piétons et des 2RM:

- 36 % des personnes tuées sont des piétons (46 % sur le Grand Paris);
- 33 % sont des cyclomotoristes ou motocyclistes (part équivalente sur les trois types de territoires).

Les automobilistes constituent 21 % des personnes tuées avec un contraste entre le Grand Paris (9 %) et les EPCI de plus de 150 000 habitants (27 %).

60 % des personnes tuées en agglomération dans les territoires urbains le sont dans un accident impliquant un véhicule de tourisme (VT). Plus précisément, les personnes tuées dans les accidents impliquant un VT sont :

- des piétons dans 36% des cas ;
- des automobilistes dans 35 % des cas ;
- des motards dans 23 % des cas.

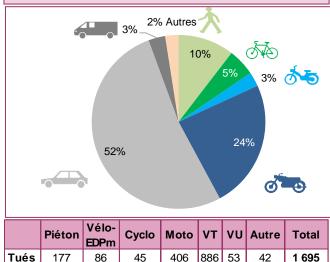
Dans les territoires urbains, 8 % des personnes tuées en agglomération sont des **cyclistes**, taux supérieur à celui constaté sur routes hors agglomération (5%), mais similaire à la situation en agglomération dans les territoires ruraux.

Dans les territoires urbains, en agglomération, 29 % des usagers de véhicule tués le sont dans un accident à un véhicule seul sans piéton; mais cette part est double parmi les automobilistes : 66 % des automobilistes décédés le sont dans des accidents sans tiers.

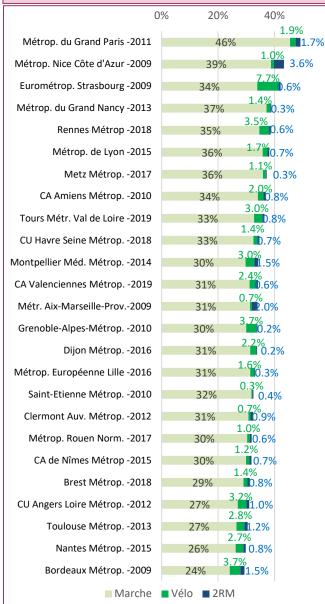
La répartition par âge montre la part importante des tués de 75 ans et plus en agglomération dans les territoires urbains :

- parmi les 725 personnes tuées de 75 ans et plus,
 71 % le sont en agglomération (contre 48 % pour les moins de 75 ans);
- 22 % des personnes tuées en agglomération ont 75 ans ou plus (contre 10 % hors agglomération).

Répartition des personnes tuées hors agglomération dans les territoires urbains (2015-2019), selon le mode de déplacement



Part modale (en nombre de déplacements internes) de la marche, du vélo et des deux-roues motorisés dans quelques agglomérations françaises²



Hors agglomération¹

Dans les territoires urbains, deux modes sont prépondérants dans la mortalité sur routes hors agglomération :

- les automobilistes constituent la moitié des personnes tuées ;
- les motards en constituent un quart.

Les VT sont très souvent impliqués puisque 77% des personnes tuées le sont dans un accident avec un VT.

Les accidents à un véhicule seul sont plus présents qu'en agglomération : un tiers des usagers de véhicules tués le sont dans ce type d'accident.

La répartition par âge est similaire à celle observée en agglomération, exceptée pour les 75 ans et plus (10 % des tués contre 22 % en agglomération) et les 25 - 34 ans (22 % des tués contre 16 % en agglomération).

Les usagers vulnérables

Dans les territoires urbains, hors autoroute, **62** % **des personnes tuées sont des usagers vulnérables** (piétons, cyclistes et usagers de deux-roues motorisés). Cette part atteint 87 % dans le Grand Paris et dépasse 75 % dans huit autres Métropoles ou EPCI de plus de 150 000 habitants : Sophia Antipolis, la Métropole Nice Côte d'Azur, la communauté d'agglomération de Cannes Pays de Lérins, Toulon Provence Méditerranée, la Métropole du Grand Nancy, Saint-Étienne Métropole, la communauté urbaine de Caen la Mer et Montpellier Méditerranée Métropole.

Les piétons représentent 25 % des personnes tuées dans les territoires urbains. Cette part dépasse 40 % dans la Métropole du Grand Nancy, Metz Métropole, le Grand Paris et Saint-Étienne Métropole. En dehors de la Métropole du Grand Paris, atypique avec 48 %, la part modale² des piétons est comprise entre 25 % et 39 % dans les exemples ci-contre.

Dans les territoires urbains, hors autoroute, 7 % des personnes tuées sont des **cyclistes**. Pour Rennes Métropole et l'Eurométropole de Strasbourg, ils représentent une personne tuée sur cinq. Leurs parts modales² dans ces territoires sont respectivement de 3,4 % et de 7,7 %.

30 % des personnes tuées dans les territoires urbains hors autoroute sont des **usagers de deux-roues motorisés**, pour une part modale² inférieure à 2 %. Dans certaines métropoles ou EPCI de plus de 150 000 habitants, les usagers de deux-roues motorisés représentent un usager tué sur deux : Sophia Antipolis, Cannes Pays de Lérins et Nice Côte d'Azur.

¹ Les accidents sur autoroute ne sont pas comptés dans les accidents hors agglomération.

² En nombre de déplacements, réalisés exclusivement à l'intérieur du périmètre de la métropole ou de l'EPCI - Données issues de la base unifiée 2019 des Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema (EMC²).